

ÉTUDE

Les grands défrichements

COMPÉTENCE

Je raisonne

Réaliser un schéma sur fait, causes et conséquences

À partir du XI^e siècle, des paysans commencent à élargir les clairières villageoises puis, aux XII^e et XIII^e siècles, ils partent créer de nouveaux villages au cœur des forêts : ce sont les grands défrichements.

► Pourquoi et comment ont eu lieu les grands défrichements au milieu du Moyen Âge ?



1 Une scène de défrichement

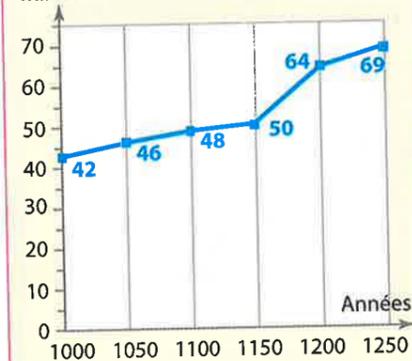
(Chroniques de Hainaut, XV^e siècle, Bibliothèque royale de Bruxelles.)

Avec la grande hache en fer, on peut plus facilement abattre les arbres. La charrue, inventée au XII^e siècle, permet d'arracher les souches et de labourer plus facilement les nouvelles terres (voir p. 79).

Vocabulaire

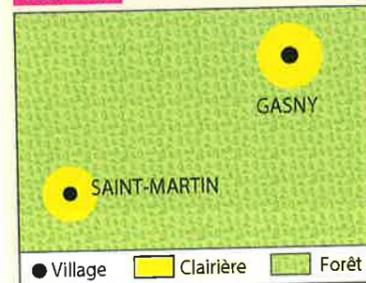
Un défrichement : la destruction volontaire d'espaces boisés, en général pour y faire de l'agriculture.

Millions d'habitants

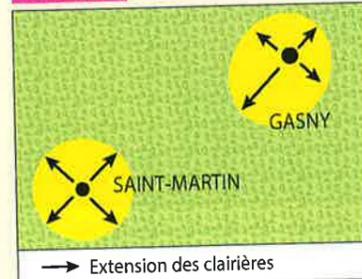


2 L'évolution de la population européenne

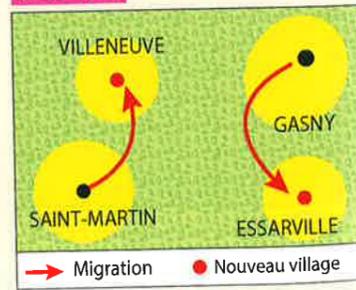
Vers 1000



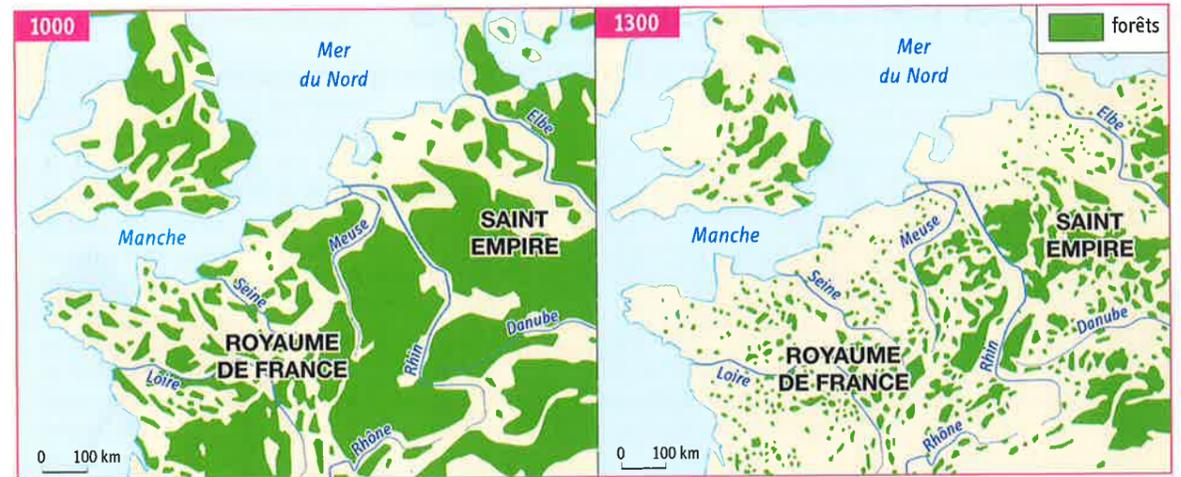
1000-1100



1100-1300



3 Les étapes des défrichements (XI^e-XIII^e siècles)



4 Les forêts en 1000 et 1300

5 La fondation du village de Torfou (1134)

Pour attirer les paysans dans leurs forêts, les seigneurs ou le roi leur octroient des chartes de franchises qui améliorent leur sort.

« Moi Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs, je veux qu'il soit connu de tous, à venir et présents, que nous cédon's aux hommes qui veulent devenir hôtes¹ dans notre bois de Torfou, un arpent de terre et le quart d'un autre arpent pour qu'ils s'y établissent, à la condition qu'ils nous versent chaque année un cens de six deniers, deux poules et deux setiers d'avoine. Nous leur concédons la liberté de ne point payer la taille, de ne point aller à l'ost², de ne point faire de corvée [...] Pour que cela ne tombe pas dans l'oubli, nous l'avons confié à l'écrit et validé par le sceau de notre autorité. »

■ Charte de franchises de Louis le Gros (1081-1137)

1. Paysan qui s'installe sur une terre vierge à cultiver.
2. Un service militaire.

6 La première loi de protection de la forêt (1346)

Au XIV^e siècle, le roi de France, inquiet de la disparition des forêts de son domaine, élabore le premier code forestier pour les protéger.

« Les maîtres des eaux et forêts¹ visiteront tous les forêts et bois et feront les ventes de manière à ce que ces forêts restent perpétuellement en bon état »

■ L'ordonnance de Brunoy du roi Philippe VI (1346)

1. Agents du domaine royal.

ACTIVITÉS

1. **Doc. 1** | Sur cette image, comment défriche-t-on la forêt ? Quels progrès techniques permettent les défrichements ?
2. **Doc. 4 et 3** | Comment évolue l'espace forestier entre 1000 et 1300 ?
3. **Doc. 2** | Comment évolue la population européenne ? Faites un lien avec les défrichements.
4. **Doc. 5** | Quels avantages accorde Louis le Gros aux paysans qui s'installent dans sa forêt ?
5. **Doc. 6** | Comment et pourquoi le roi cherche-t-il à protéger sa forêt en 1346 ?

6. Je raisonne

Réalisez et complétez le schéma sur fait, causes et conséquences et donnez-lui un titre.

